

Menuisier de bâtiment et d'agencement (BM)

RNCP41087 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	234
Formacode(s)	22435
Code(s) ROME	H2209, F1607, F1102, H2206, F1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/07/2025
Date d'échéance	18/07/2030

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
BTP CFA GRAND EST	78334702400128	Former
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	18670223900093	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION OCCITANIE, PYRENEES-MEDITERRANEE	13002793100018	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	13002794900010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION OCCITANIE	13002793100455	Former et organiser l'évaluation
CMAR AUVERGNE-RHONE-ALPES	13002795600015	Former et organiser l'évaluation
CMAR CENTRE VAL-DE LOIRE	13002798000015	Former et organiser l'évaluation
CMAR GRAND EST	13002801200016	Former et organiser l'évaluation
CMAR NOUVELLE AQUITAINE	13002792300015	Former et organiser l'évaluation
DELEGATION DE LA COTE D'OR	13002607300028	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du Brevet de Maîtrise en menuiserie de bâtiment et d'agencement est un professionnel hautement qualifié

capable de concevoir, de réaliser et de diriger des projets complexes dans le domaine de la menuiserie du bâtiment. Il exerce son activité aussi bien dans des contextes de construction neuve que de rénovation, et intervient pour des clients variés : particuliers, entreprises, collectivités, établissements publics, ou encore dans le cadre de chantiers de valorisation du patrimoine bâti.

Spécialiste du travail du bois, il intègre également l'usage de matériaux contemporains et composites tels que l'aluminium, le PVC ou le verre, afin de répondre aux exigences esthétiques, techniques et environnementales des ouvrages actuels.

À partir de plans ou de demandes spécifiques, il conçoit et fabrique, au sein de son atelier, des éléments sur mesure destinés au second œuvre du bâtiment : menuiseries extérieures (huisseries, portes, volets) et intérieures (placards, boiseries, étagères). Il participe également à l'agencement d'espaces professionnels ou privés : bureaux, commerces, cuisines, lieux de vie ou de réception.

Le titulaire du Brevet de Maîtrise dispose d'une double compétence :

Technique, par sa capacité à concevoir, organiser, produire et mettre en œuvre des ouvrages de menuiserie de haute qualité, y compris sur des chantiers à forte valeur ajoutée (espaces sur mesure, bâtiments classés, environnements contraints, etc.) ;

Managériale et entrepreneuriale, par sa capacité à piloter une entreprise artisanale ou à diriger un atelier de production. Il assure la gestion stratégique, commerciale, financière et humaine de la structure, tout en garantissant la qualité des prestations et le respect des normes en vigueur.

Ce niveau de maîtrise permet au professionnel d'intervenir à toutes les étapes du projet, de la relation client à la réception du chantier, et de s'adapter aux évolutions du secteur (transition écologique, innovations techniques, exigences réglementaires).

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier de menuisier de bâtiment et d'agencement se divise en grandes activités professionnelles :

1. Conception technique et commerciale d'un ouvrage de menuiserie et/ou d'agencement

Le menuisier titulaire du Brevet de Maîtrise réalise des études de faisabilité technique, esthétique et financière afin de concevoir des solutions d'agencement ou de menuiserie adaptées à une commande, un cahier des charges ou un appel d'offres.

Il formalise des propositions techniques, à l'aide d'outils numériques ou traditionnels (DAO, croquis, maquettes, simulations), permettant de visualiser l'ouvrage et d'en estimer le coût global. Il élabore les devis réglementaires, intégrant les contraintes techniques, normatives et contractuelles.

Dans un cadre concurrentiel, il rédige les dossiers de candidature aux marchés publics ou privés, dans le respect des procédures administratives et des exigences de mise en conformité (CCAP, CCTP, DPGF...).

2. Fabrication et pose d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement à haute technicité

À partir des documents d'exécution validés, il organise et réalise la fabrication de l'ouvrage en atelier, en mobilisant les techniques adaptées aux matériaux (bois massifs, dérivés, composites, aluminium, etc.).

Il procède à l'épure, au débit, à l'usinage et à l'assemblage des éléments, manuellement ou à l'aide de machines conventionnelles ou à commande numérique.

Il applique les finitions nécessaires (ponçage, vernissage, traitement de surface...) avant d'assurer la pose de l'ouvrage sur site, en veillant au calage, au réglage, à l'ajustement précis des éléments et au respect des documents techniques unifiés (DTU). Le métier de menuisier de bâtiment et d'agencement se divise en grandes activités professionnelles :

1. Conception technique et commerciale d'un ouvrage de menuiserie et/ou d'agencement

Le menuisier titulaire du Brevet de Maîtrise réalise des études de faisabilité technique, esthétique et financière afin de concevoir des solutions d'agencement ou de menuiserie adaptées à une commande, un cahier des charges ou un appel d'offres.

Il formalise des propositions techniques, à l'aide d'outils numériques ou traditionnels (DAO, croquis, maquettes, simulations), permettant de visualiser l'ouvrage et d'en estimer le coût global. Il élabore les devis réglementaires, intégrant les contraintes techniques, normatives et contractuelles.

Dans un cadre concurrentiel, il rédige les dossiers de candidature aux marchés publics ou privés, dans le respect des procédures administratives et des exigences de mise en conformité (CCAP, CCTP, DPGF...).

2. Fabrication et pose d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement à haute technicité

À partir des documents d'exécution validés, il organise et réalise la fabrication de l'ouvrage en atelier, en mobilisant les techniques adaptées aux matériaux (bois massifs, dérivés, composites, aluminium, etc.).

Il procède à l'épure, au débit, à l'usinage et à l'assemblage des éléments, manuellement ou à l'aide de machines

conventionnelles ou à commande numérique.

Il applique les finitions nécessaires (ponçage, vernissage, traitement de surface...) avant d'assurer la pose de l'ouvrage sur site, en veillant au calage, au réglage, à l'ajustement précis des éléments et au respect des documents techniques unifiés (DTU).

3. Organisation, planification et amélioration continue de la production

Il conçoit et pilote un processus de production adapté à des fabrications unitaires ou sérielles. Cela implique la sélection des matériaux selon la destination des ouvrages, la définition des modes opératoires, la planification des étapes de production et le contrôle qualité.

Il évalue les temps de production, établit les coûts de revient, et ajuste les méthodes pour optimiser la rentabilité. Il contractualise les interventions des sous-traitants et coordonne les interfaces avec les autres corps d'état sur le chantier.

Il intègre une démarche d'amélioration continue, en identifiant les points de contrôle, en traçant les non-conformités et en mettant en œuvre des actions correctives.

4. Création, gestion et développement d'une entreprise artisanale de menuiserie

En tant que dirigeant ou futur dirigeant, il élabore un projet entrepreneurial de création, reprise ou développement d'une entreprise de menuiserie ou d'agencement.

Il construit un business plan structuré (étude de marché, positionnement stratégique, prévisionnels financiers) et en assure la présentation auprès de partenaires (banques, investisseurs, collectivités).

Il pilote la gestion financière de la structure en mettant en œuvre des outils de pilotage (budgets, tableaux de bord, suivi des marges), en contrôlant les stocks, les flux de trésorerie, les délais de règlement, afin de garantir la viabilité et le développement de l'entreprise.

5. Déploiement de la stratégie commerciale et de la relation client

Il définit la stratégie commerciale de l'entreprise (positionnement, cibles, tarification) et conçoit des supports et actions de communication pour promouvoir l'image et les réalisations de l'atelier.

Il est en mesure de présenter l'offre de l'entreprise à un client, en français et en anglais, en valorisant ses atouts techniques et esthétiques.

Il assure également le suivi après-vente, la gestion des garanties, la relation client et la fidélisation, en animant ses équipes autour de la qualité de service et du respect des engagements contractuels.

6. Encadrement, transmission des savoirs et gestion des ressources humaines

Le titulaire du Brevet de Maîtrise structure la gestion des ressources humaines de l'atelier. Il identifie les besoins en compétences, mène les recrutements, organise l'intégration et développe les compétences des salariés et apprentis (plan de formation, tutorat, livret d'accueil).

Il optimise l'organisation du travail (planification, constitution d'équipes, coordination chantier/atelier) en tenant compte du droit du travail, des règles de sécurité et de la performance collective.

Il contribue à la qualité de vie au travail en favorisant la transmission des savoir-faire, en animant les équipes avec bienveillance et exigence, en veillant au respect des valeurs de l'entreprise (engagements environnementaux, équité, éthique professionnelle).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande du client en réalisant une étude de faisabilité technique et esthétique afin de proposer différentes réponses d'agencements concernant des réalisations de menuiserie de bâtiment et d'agencement tout en respectant les souhaits du donneur d'ordre, la structure et les réglementations inhérentes.

Réaliser un croquis à main levée illustrant une solution d'agencement ou de menuiserie, en respectant les proportions, la lisibilité et les attentes exprimées par le client, afin de faciliter la compréhension de la proposition.

Concevoir l'ouvrage de menuiserie en produisant les documents techniques nécessaires (plans, vues, cotations, assemblages) à l'aide d'outils numériques ou traditionnels, afin d'en permettre la fabrication, le chiffrage et la validation par le client ou les équipes.

Sélectionner les essences de bois, les matériaux et les finitions adaptés à l'usage de l'ouvrage, en s'appuyant sur les normes environnementales en vigueur (FDES, RE2020), afin de garantir la qualité, la durabilité et la conformité de la réalisation.

Définir les différentes alternatives technico-économiques de l'ouvrage, en exploitant des éléments de conception, afin de permettre l'évaluation comparative des solutions envisageables.

Formaliser l'offre de réalisation de l'ouvrage en intégrant les données techniques, financières et réglementaires, afin de contractualiser la prestation avec le client.

Réaliser une épure complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement comportant des difficultés techniques, en

CAO/DAO ou sur planche, afin de préparer la fabrication avec précision.

Effectuer la coupe des différentes essences de bois en respectant l'épure, à l'aide de machines traditionnelles ou à commande numérique préalablement programmées, afin de produire les pièces conformes aux spécifications techniques.

Assembler les éléments de l'ouvrage à partir du plan d'exécution, en emboîtant, collant, fixant les pièces et en intégrant les accessoires d'assemblage afin d'obtenir une structure stable, conforme aux DTU.

Préparer l'ouvrage (ponçage et nettoyage), en respectant les normes professionnelles en vigueur, en vue de l'application des finitions.

Définir un process de fabrication unitaire ou sérielle en mettant en place des matériaux en fonction de la destination de la réalisation et en conformité avec les normes applicables à la profession, en calculant les temps de fabrication afin d'établir les coûts de production en tenant compte des seuils de rentabilité.

Rédiger l'offre de prix en établissant l'ordre de fabrication à partir des données du devis, des fiches matières, des machines numériques et traditionnelles et des compétences au sein de l'entreprise, en définissant des critères et modalités de contractualisation avec les sous-traitants et co-traitants afin de prendre en compte tous les éléments.

Formaliser des dossiers de réponse aux appels d'offre de marché publics ou privés dans le respect des procédures en vigueur tout en prenant soin d'alimenter la bibliothèque d'ouvrages de l'entreprise afin de les remporter ou de capitaliser les informations pour répondre aux prochains.

Organiser la collaboration avec les autres corps d'état sur le chantier en planifiant les interventions de manière coordonnée, afin d'assurer la continuité et la sécurité des opérations.

Optimiser les temps de fabrication et d'intervention en ordonnant les tâches de production sur le chantier, en fonction des impératifs techniques et de la demande du donneur d'ordre.

Lancer la fabrication d'une réalisation sérielle en créant les fiches de fabrication détaillées et en transférant les modes opératoires à l'atelier via un outil numérique, afin de garantir la continuité de production et permettre sa réorganisation en cas d'impondérables.

Définir une démarche de planification, en identifiant les points de contrôle de la production, et en structurant les étapes de la démarche qualité, afin d'optimiser la performance de l'atelier et de prévenir les non-conformités.

Mettre en œuvre les dispositifs de contrôle, de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement au sein de l'atelier, en lien avec une démarche d'amélioration continue, afin de sécuriser la fabrication et limiter les impacts environnementaux.

Réaliser une veille technologique, en mobilisant des sources professionnelles (réseaux spécialisés, salons, fournisseurs, publications techniques), afin d'identifier les évolutions pertinentes en matière de matériaux, d'outillages, de procédés ou de normes, et d'en évaluer l'intérêt pour l'atelier ou l'activité de l'entreprise.

Conduire un projet de création d'entreprise, de reprise ou de développement d'activités en montant un projet de création ou de développement en fonction de la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur du bâtiment et de la menuiserie, en construisant un business model, en utilisant des leviers d'aide financiers et administratifs et en construisant un argumentaire et une présentation afin de défendre son projet dans un registre adapté face à ses interlocuteurs.

Assurer la gestion financière de la menuiserie de bâtiment et d'agencement en élaborant un dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs comprenant une définition de la stratégie de l'entreprise à partir des documents comptables, en justifiant la stratégie au moyen des comptes de résultats et bilans sur les derniers exercices et en élaborant un plan de financement à destination du banquier afin d'identifier des indicateurs de la santé financière de l'entreprise en les utilisant comme argument auprès des donneurs d'ordre et/ou financiers.

Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de menuiserie en construisant des tableaux de bord de suivi de l'activité, en établissant le seuil de rentabilité de chaque fabrication unitaire ou sérielle, en surveillant la valeur des stocks et en gérant les délais de paiement des clients et la négociation avec les délais fournisseurs afin de développer les profits de sa structure.

Définir la politique commerciale de l'entreprise de menuiserie en concevant une offre lisible à destination des clients, en identifiant une production ou des services spécifiques différenciant les compétences et savoir-faire particuliers de l'entreprise, tout en veillant à bien apporter la différenciation de son offre afin de la distinguer de la concurrence locale, régionale, nationale ou internationale dans le cadre de marchés ou en réponse aux appels d'offre.

Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations de l'entreprise de menuiserie/d'agencement en définissant les taux de marge par nature de chantier, le taux de remise tarifaire applicable selon les fabrications demandées et la taille du marché, tout en veillant à mettre en place des modalités ou facilités de paiement selon le type de clientèle.

Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux

professionnels par un service spécifique ou des prestataires externes afin de développer la notoriété de l'entreprise de menuiserie et/ou d'agencement.

Commercialiser son projet de menuiserie et/ou d'agencement en le présentant en anglais et/ou en français, en argumentant et justifiant le projet et le devis au client, en lui prodiguant des conseils techniques dans le respect de la réglementation en vigueur, en traitant les objections et en aménageant l'offre si nécessaire afin de concrétiser l'acte d'engagement.

Organiser l'après-vente et le suivi des prestations et de la garantie contractuelle spécifique au bâtiment, en proposant une fiche d'entretien, en rappelant l'argumentaire technique de l'entreprise à ses collaborateurs, en prenant en compte les garanties afin de fidéliser la clientèle.

Préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée, en rédigeant une offre d'emploi, en s'appuyant le cas échéant sur un accompagnement adéquat, puis en recherchant le canal de diffusion adéquat afin de contractualiser la collaboration avec le futur collaborateur.

Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis en élaborant un plan de formation de l'entreprise et un livret d'accueil du nouvel arrivant, en organisant des séquences d'évaluation avec l'organisme de formation du jeune dans l'entreprise et sur chantier afin de le faire évoluer en adéquation avec le référentiel du titre ou diplôme visé.

Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier en planifiant et distribuant des tâches, en constituant les équipes et en définissant les plannings de ces équipes en fonction des compétences à mettre en œuvre, dans le respect du droit du travail et de la sécurité.

Participer à l'amélioration des conditions de travail en sensibilisant les salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs, en mettant en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques afin d'améliorer le bien-être au travail.

Animer les équipes de l'entreprise de menuiserie en transmettant les informations et consignes relatives aux chantiers, aux protocoles de sécurité et aux modes de collaboration attendus, en conduisant des entretiens professionnels, en assurant la prévention et la gestion des comportements des salariés, avec les clients et les autres corps de métiers.

Blocs de compétences

RNCP41087BC01 — Concevoir un ouvrage de menuiserie et/ou d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la demande du client en réalisant une étude de faisabilité technique et esthétique afin de proposer différentes réponses d'agencements concernant des réalisations de menuiserie de bâtiment et d'agencement tout en respectant les souhaits du donneur d'ordre, la structure et les réglementations inhérentes.

Réaliser un croquis à main levée illustrant une solution d'agencement ou de menuiserie, en respectant les proportions, la lisibilité et les attentes exprimées par le client, afin de faciliter la compréhension de la proposition.

Concevoir l'ouvrage de menuiserie en produisant les documents techniques nécessaires (plans, vues, cotations, assemblages) à l'aide d'outils numériques ou traditionnels, afin d'en permettre la fabrication, le chiffrage et la validation par le client ou les équipes.

Sélectionner les essences de bois, les matériaux et les finitions adaptés à l'usage de l'ouvrage, en s'appuyant sur les normes environnementales en vigueur (FDES, RE2020), afin de garantir la qualité, la durabilité et la conformité de la réalisation.

Définir les différentes alternatives technico-économiques de l'ouvrage, en exploitant des éléments de conception, afin de permettre l'évaluation comparative des solutions envisageables.

Formaliser l'offre de réalisation de l'ouvrage en intégrant les données techniques, financières et réglementaires, afin de contractualiser la prestation avec le client.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée

RNCP41087BC02 — Fabriquer un ouvrage de menuiserie et/ou d'agencement complexe

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une épure complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement comportant des difficultés techniques, en CAO/DAO ou sur planche, afin de préparer la fabrication avec précision.

Effectuer la coupe des différentes essences de bois en respectant l'épure, à l'aide de machines traditionnelles ou à commande numérique préalablement programmées, afin de produire les pièces conformes aux spécifications techniques.

Assembler les éléments de l'ouvrage à partir du plan d'exécution, en emboîtant, collant, fixant les pièces et en intégrant les accessoires d'assemblage afin d'obtenir une structure stable, conforme aux DTU.

Préparer l'ouvrage (ponçage et nettoyage), en respectant les normes professionnelles en vigueur, en vue de l'application des finitions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve pratique – mise en situation professionnelle

RNCP41087BC03 — Organiser et optimiser la production de pièces de menuiserie unitaire ou sérielles

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir un processus de fabrication unitaire ou sérielle en mettant en place des matériaux en fonction de la destination de la réalisation et en conformité avec les normes applicables à la profession, en calculant les temps de fabrication afin d'établir les coûts de production en tenant compte des seuils de rentabilité.

Rédiger l'offre de prix en établissant l'ordre de fabrication à partir des données du devis, des fiches matières, des machines numériques et traditionnelles et des compétences au sein de l'entreprise, en définissant des critères et modalités de contractualisation avec les sous-traitants et co-traitants afin d'avoir de prendre en compte tous les éléments.

Formaliser des dossiers de réponse aux appels d'offre de marché publics ou privés dans le respect des procédures en vigueur tout en prenant soin d'alimenter la bibliothèque d'ouvrages de l'entreprise afin de les remporter ou de capitaliser les informations pour répondre aux prochains.

Organiser la collaboration avec les autres corps d'état sur le chantier en planifiant les interventions de manière coordonnée, afin d'assurer la continuité et la sécurité des opérations.

Optimiser les temps de fabrication et d'intervention en ordonnant les tâches de production sur le chantier, en fonction des impératifs techniques et de la demande du donneur d'ordre.

Lancer la fabrication d'une réalisation sérielle en créant les fiches de fabrication détaillées et en transférant les modes opératoires à l'atelier via un outil numérique, afin de garantir la continuité de production et permettre sa réorganisation en cas d'impondérables.

Définir une démarche de planification, en identifiant les points de contrôle de la production, et en structurant les étapes de la démarche qualité, afin d'optimiser la performance de l'atelier et de prévenir les non-conformités.

Mettre en œuvre les dispositifs de contrôle, de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement au sein de l'atelier, en lien avec une démarche d'amélioration continue, afin de sécuriser la fabrication et limiter les impacts environnementaux

Réaliser une veille technologique, en mobilisant des sources professionnelles (réseaux spécialisés, salons, fournisseurs, publications techniques), afin d'identifier les évolutions pertinentes en matière de matériaux, d'outillages, de procédés ou de normes, et d'en évaluer l'intérêt pour l'atelier ou l'activité de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas

RNCP41087BC04 — Créer, gérer et développer une menuiserie de bâtiment et/ou d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un projet de création d'entreprise de reprise ou de développement d'activités en montant un projet de création, de développement en fonction de la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur du bâtiment et de la menuiserie, en construisant un business model, en utilisant des leviers d'aide financiers et administratifs et en construisant un argumentaire et une présentation afin de défendre son projet dans un registre adapté face à ses interlocuteurs.

Assurer la gestion financière de la menuiserie de bâtiment et d'agencement en élaborant un dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs comprenant une définition de la stratégie de l'entreprise à partir des documents comptables, en justifiant la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices et en élaborant un plan de financement à destination du banquier afin d'identifier des indicateurs de la santé financière de l'entreprise en les utilisant comme argument auprès des donneurs d'ordre et/ou financiers.

Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de menuiserie en construisant des tableaux de bords de suivi de

l'activité, en établissant le seuil de rentabilité de chaque fabrication unitaire ou sérieuse, en surveillant la valeur des stocks et en gérant les délais de paiement des clients et la négociation avec les délais fournisseurs afin de développer les profits de sa structure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas - à l'écrit

Analyse à l'oral de l'étude de cas

RNCP41087BC05 — Commercialiser les fabrications et prestations de menuiserie

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir la politique commerciale de l'entreprise de menuiserie en concevant une offre lisible à destination des clients, en identifiant une production ou des services spécifiques différenciant les compétences et savoir-faire particuliers de l'entreprise tout en veillant à bien apporter la différenciation de son offre afin de la distinguer à la concurrence locale, régionale, nationale, internationale dans le cadre de marchés en business, en réponse aux appels d'offre.

Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations de l'entreprise de menuiserie/d'agencement en définissant les taux de marge par nature de chantier, le taux de remise tarifaire applicable selon les fabrications demandées et la taille du marché tout en veillant à mettre en place des modalités ou facilités de paiement selon le type de clientèle.

Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels par un service spécifique ou des prestataires externes afin de développer la notoriété de l'entreprise de menuiserie et/ou d'agencement.

Commercialiser son projet de menuiserie et/ou d'agencement en présentant en anglais et/ou en français, argumentant et justifiant le projet et devis au client, en lui prodiguant des conseils techniques dans le respect de la réglementation en vigueur, en traitant les objections et en aménager l'offre si nécessaire afin de concrétiser l'acte d'engagement par la signature du devis, du marché, du bon de commande.

Organiser l'après-vente et le suivi des prestations et de la garantie contractuelle spécifique au bâtiment, en proposant une fiche d'entretien, en rappelant l'argumentaire technique de l'entreprise à ses collaborateurs, en prenant en compte les garanties afin de fidéliser sa clientèle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Langue étrangère - Oral

RNCP41087BC06 — Former, accompagner et gérer les ressources humaines dans l'entreprise de menuiserie de bâtiment et/ou d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée, en rédigeant une offre d'emploi en s'appuyant le cas échéant sur l'accompagnement adéquat puis en recherchant le canal de diffusion adéquat afin de pouvoir contractualiser sa collaboration avec son futur collaborateur.

Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis en élaborant un plan de formation de l'entreprise et un livret d'accueil du nouvel arrivant, en organisant des séquences d'évaluation avec l'organisme de formation du jeune dans l'entreprise et sur chantier afin de le faire évoluer au niveau des compétences en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme visé.

Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier en planifiant et distribuant des tâches, en constituant les équipes et en définissant les plannings de ces équipes en fonction des compétences à mettre en œuvre dans le respect du droit du travail et de la sécurité.

Participer à l'amélioration des conditions de travail en sensibilisant les salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs, en mettant en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques afin d'améliorer le bien-être au travail.

Animer les équipes de l'entreprise de menuiserie en transmettant les informations et consignes relatives aux chantiers, protocoles de sécurité et les modes de collaboration attendus, en conduisant des entretiens professionnels, en assurant la prévention et la gestion des comportements des salariés, avec les clients et les autres corps de métiers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le menuisier de bâtiment et d'agencement hautement qualifié exerce principalement en entreprise artisanale du secteur bâtiment. Ces entreprises sont majoritairement des microentreprises de moins de 10 salariés. Il exerce majoritairement une activité de menuiserie et une minorité travaille dans des entreprises d'agencement des lieux de vente. Les secteurs d'activités où le titulaire du BM Menuisier de bâtiment et d'agencement exerce sont le Bâtiment, la Menuiserie, l'Aménagement, le Bois.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Menuisier
- Menuisier de bâtiment et d'agencement
- Menuisier industriel
- Monteur en agencements intérieurs
- Charpentier
- Chef d'une entreprise de Menuiserie et/ou d'agencement
- Chef d'atelier de menuiserie d'agencement
- Responsable commerciale d'une entreprise de menuiserie et/ou d'agencement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier de menuisier de bâtiment et d'agencement est un métier réglementé. Pour s'installer le chef d'entreprise doit être titulaire au minimum d'un niveau 3 (ex-V) dans le métier concerné (Décret 98-246 du 2 avril 1998 / article 161 de la loi du 5 juillet 1996). Le salarié doit également posséder ce niveau de qualification pour travailler seul sur un chantier, à défaut il est placé sous le contrôle effectif et permanent d'une personne qualifiée. L'obtention du Brevet de maîtrise délivre également la qualité de maître artisan (Décret 98-246 du 2 avril 1998) à son titulaire. Ce titre est pour le consommateur la garantie d'une haute maîtrise professionnelle, mais aussi d'une aptitude à la gestion d'entreprise et à la formation des jeunes en apprentissage.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 010 €
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois · tension 5/5 (Très élevée) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 882
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	11 %

Familles professionnelles (FAP)

B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP
B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP
B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP
F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois
U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour accéder au BM Menuisier de Bâtiment et d'agencement sont :

- Être titulaire d'un diplôme/titre de niveau 4 en menuiserie, ébénisterie, charpentier, sculpteur sur bois, agencement
- OU

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 avec 5 ans d'expérience professionnelle dans l'activité (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est nommé et présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant dûment habilité. Il comprend au moins 60% de professionnels du métier, extérieurs à l'organisme certificateur, c'est-à-dire :

- Un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,
- Un ou plusieurs formateurs, n'ayant pas pris part à la formation des candidats, désigné(s) par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle si elle organise seule la formation,
- Le ou les président(s) de(s) jury(s) d'évaluation,
- Le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible,

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 641 €
Selon la branche	8 482 € – 8 733 €
Prise en charge	Branches concernées
8 641 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 733 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
8 482 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	18/07/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/07/2030
Date de dernière délivrance possible	18/07/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	13	0	100 %	—
2023	13	0	100 %	78 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36715

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35966, RNCP36598, RNCP36715, RNCP37528, RNCP37531, RNCP37642, RNCP37866, RNCP38527, RNCP39381, RNCP40259

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41087/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 470 € – 1 995 €
Durée	98 – 133 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	5
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 07/2025 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	50 %

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	4 305 €
Coût moyen par dossier	861 €
Durée moyenne	58 h
Période	12/2025 – 07/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.